



- DOCUMENT A NOUS RETOURNER avant le 30 juin 2017 accompagné du règlement de la cotisation : 25€

## REINSCRIPTION 2017 - 2018

NOM de l'élève \_\_\_\_\_ PRENOM de l'élève \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Nom du Responsable Légal \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : fixe \_\_\_\_\_

portable Père : \_\_\_\_\_ Mère : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Etablissement scolaire fréquenté \_\_\_\_\_

Cursus Musical : (merci de cocher le cursus choisi)

- Formation Musicale + Instrument (précisez lequel) : \_\_\_\_\_
  - Pour la formation musicale et les cours d'éveil vous pouvez si vous le désirez nous indiquer le jour que vous préférez mercredi samedi (les horaires sont affichés à l'école)
  - Pour l'instrument choisi les jours de présence des professeurs sont affichés à l'école. Vous pouvez si vous le désirez faire vos vœux en les mettant dans votre ordre de préférence.
- Instrument seul : \_\_\_\_\_
- Parcours découverte (pour les Eveil GS CP ou 1 année Cycle 1)

Instrument 1<sup>er</sup> trimestre : \_\_\_\_\_ Instrument 2<sup>ème</sup> trimestre \_\_\_\_\_

Instrument 3<sup>ème</sup> trimestre: \_\_\_\_\_

Pratique Collective :  Petit Orchestre  
 Classe Orchestre  
 Harmonie

Ensemble de percussions  
Ensemble de cuivres  
Chorale  
Combo (2<sup>ème</sup> cycle)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature



# ASSOCIATION MUSICALE DE FEURS

## TARIFS 2017-2018

**COTISATION ANNUELLE : 25€ par élève.**

		PAR MOIS	PAR TRIMESTRE
EVEIL MUSICAL (sans parcours découverte)	45 min	25 €	75€
CURSUS COMPLET FM (1H ou 1H15) INSTRUMENT (1 /2 H) PRATIQUE COLLECTIVE		68 €	204 €
EVEIL MUSICAL (45') +PARCOURS DECOUVERTE(15')		47 €	141€
<b>POUR LES ELEVES ADULTES ET ADOS SANS PRATIQUE FM</b>			
<b>INSTRUMENTS ou CHANT + PRATIQUE COLLECTIVE</b>			
Cours individuel	30 min	49 €	147€
Cours individuel	45 min	73 €	219€
Cours individuel	1h	98 €	294 €
Participation à la classe d'Orchestre réduction (*)		-6,00 €	-18,00 €
Participation à l'Harmonie réduction(*)		-16,00 €	-48,00 €
PIANISTE	+ 12€ /an		

Tarif valable pour les 2 premiers élèves d'une même famille, le troisième élève bénéficiant de 25% de réduction et à compter du quatrième élève, une réduction de 50%

Une facture sera établie en début d'année scolaire et pour toute l'année scolaire (pas de factures intermédiaires)

( \*) Une seule réduction est prise en compte et n'est applicable que si l'élève est assidu à la classe d'orchestre ou à l'harmonie. Dès que celui-ci ne participera plus, il sera redevable du montant de la réduction et le tarif normal sera appliqué.

LA PARTICIPATION à TOUTES LES PRATIQUES COLLECTIVES EST GRATUITE

Païement possible en 1, 3 ou 9 fois. L'intégralité du versement sera effectuée en début d'année scolaire.

**ATTENTION** : Si aux vacances de la Toussaint, la totalité de la somme due n'est pas versée, l'élève pourra se voir refuser l'accès aux cours.